



RECRUTEMENT : AGENT(E) MUNICIPAL EN CHARGE DU CAMPING MUNICIPAL DE SAINT JUST H/F COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE (15)

La commune de Val d'Arcomie possède deux campings, dont un situé sur la commune historique de Saint Just. Il s'agit d'un camping 3 étoiles, dans le centre d'un village touristique de caractère, à proximité de la piscine municipale et du tennis, avec une cinquantaine d'emplacements et de quelques locatifs.

Descriptif du poste

La mairie recherche deux agent(e)s pour gérer le camping de Saint Just, chaque agent(e) assure le travail pendant 4 jours, le samedi est travaillé en commun. Chaque agent(e) aura donc 3 jours de repos consécutifs par semaine. Chaque agent(e) sera en charge, seul et en autonomie, de la tenue de l'accueil du camping, de l'entretien des sanitaires neufs du camping, des espaces verts, de la gestion des emplacements, du suivi du déroulement du séjour. Il/elle sera également en charge de la comptabilité : encaissement, tenue de caisse, tenue du compte en banque, dépôt d'espèce et envoi de chèques, suivi des paiements CB et paiements en ligne, création des états comptable (l'agent(e) est désigné régisseur des recettes). Il/elle sera complémentaire d'un autre agent du service tourisme pour la gestion des locations touristiques gîte de France (renseignements, réservations, état des lieux, ménage dans les gîtes, bungalows et chalets, laverie). Il/elle gèrera également les prestations complémentaires telles que vente d'entrées de la piscine municipale, nettoyage des sanitaires de la piscine (juillet et août uniquement), location du tennis, vente de jetons de lavage, précommande pour l'épicerie ambulante, information des touristes...

La gestion du camping est informatisée (formation au logiciel et prise en main prévue en interne). L'agent(e) gère les appels téléphoniques (astreinte téléphonique) et mails des clients.

Il/elle est sous la responsabilité de l'adjoint au maire en charge du tourisme qui se chargera de superviser son travail (ménage, caisse, comptabilité...).

Pendant toute la durée du contrat, l'agent(e) doit se rendre disponible et répondre aux sollicitations des clients. A ce titre, un logement meublé est mis à disposition gratuitement aux deux agent(e)s recrutés pendant toute la durée du contrat (collocation, appartement avec 2 chambres). Un téléphone et un ordinateur portable sont fournis à l'agent(e) pendant ses jours de travail.

Les deux postes peuvent également convenir à un couple (ou couple avec enfant).

Période de travail

Jours de semaine y compris samedi et dimanche, 4 jours sur 7 par semaine, 3 jours de repos consécutifs (travail : soit le samedi-dimanche-lundi-mardi ; soit le mercredi-jeudi-vendredi-samedi) suivant planning.

Profil recherché

Formation dans les métiers du tourisme appréciée. Permis VL. Niveau intermédiaire en anglais au minimum. Une expérience dans le tourisme est bienvenue. L'agent(e) doit être à l'aise au contact de la clientèle, autonome avec l'outil informatique et efficace dans les tâches d'entretien ménager. La prise d'initiative est une compétence nécessaire. L'agent(e) doit également savoir gérer les besoins de la clientèle et être à leur écoute. Il/elle est le garant de la satisfaction clientèle. Il/elle doit être dynamique pour les tâches physiques (ménage) et perspicace pour la partie gestion/comptabilité.

Contrat

Contrat de 28 heures par semaines annualisé sur 5 mois, à partir du 1er mai au 30 septembre 2024. Annualisé = les heures travaillées sont plus importantes en haute saison (juillet-août : 34h/semaine, autre période : 25h/semaine), même salaire pendant les 5 mois. Rémunération nette : 1250 euros/mois.

Un seul des 2 contrats commencera au 1^{er} avril 2024, à 28h/semaine également, mais à 5 jours et demi de travail par semaine pour le mois d'avril seulement. Enchaînement ensuite au 1^{er} mai avec le second agent à 4 jours travaillés par semaine.

Candidatures

Candidatures à déposer jusqu'au **29 février 2024**

Envoyez CV + lettre de motivation à :

Mairie de Val d'Arcomie

Bourg de Loubresse

15320 Val d'Arcomie

ou bien par mail à mairie@valdarcomie.fr

Renseignement : contactez le secrétariat de mairie au 04 71 73 70 11 et demandez à être mis en contact avec l'adjoint au tourisme.

Photos du camping et généralités sur le site internet de la commune, « valdarcomie.fr », menu « Tourisme » puis « Camping Saint Just »